

DROIT & LIBERTE

MENSUEL DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

N°414 - SEPTEMBRE 82 - 4 F
ISSN 0012 - 6411



CONTRE TOUS LES RACISMES ET LE TERRORISME POUR UNE PAIX JUSTE AU PROCHE-ORIENT

17 SEPTEMBRE 1982 : week-end noir pour la paix. A Paris, le terrorisme sévit une fois de plus. Rue Cardinet, une bombe explose sous la voiture d'un diplomate israélien, mettant en danger la vie des élèves du lycée Carnot, tout proche. Dans un communiqué, le MRAP « appelle l'opinion à s'opposer aux clivages des communautés en France » que peut provoquer ce terrorisme aveugle. Quelques heures plus tard, c'est la synagogue de Bruxelles qui est mitraillée par un tireur inconnu. Miraculeusement, cet attentat, survenant le jour du Nouvel An juif, ne fera que des blessés.

C'est avec stupeur que le monde apprendra le lendemain les massacres perpétrés dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila par les hommes du major Haddad, couverts par l'armée israélienne. Des centaines de morts, tous civils.

« Ces massacres, souligne le communiqué du MRAP, témoignent de l'implacable négation d'un peuple, dont certains fanatiques semblent vouloir prouver l'inexistence en le pourchassant sans relâche, voire en le faisant disparaître ». Pour marquer sa solidarité avec le peuple palestinien ainsi que sa dénonciation du terrorisme et de tous les racismes, le MRAP participe à la manifestation du 20 septembre, de Nation à République, à l'appel de 16 organisations, et au meeting organisé par le PS, la FEN et la CFDT, le 23 à la Mutualité.

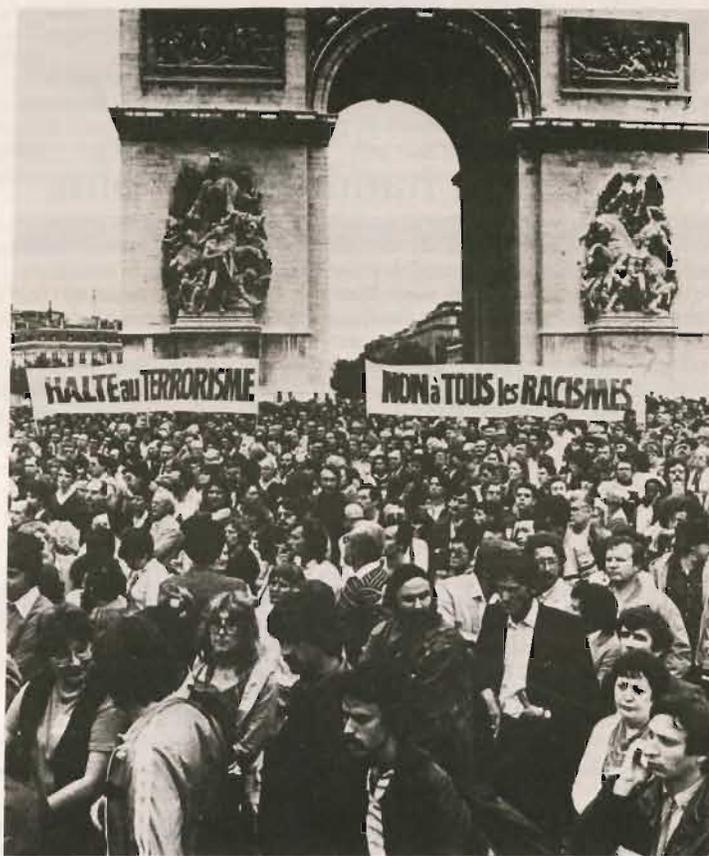
Ses comités de province ont également pris part aux nombreuses manifestations unitaires qui ont eu lieu. Une paix juste et durable au Proche-Orient : voilà ce que le MRAP n'a cessé de revendiquer tout au long de l'été, jusqu'à la manifestation du 24 août.

18h30. Place de l'Etoile, 5 000 personnes sont massées devant l'Arc de Triomphe. Répondant à l'initiative du MRAP, elles viennent manifester « dans le recueillement et la dignité leur opposition au terrorisme, à tous les aspects du racisme, en même temps que la volonté d'une paix juste et durable au Proche-Orient »

Un tel rassemblement est l'aboutissement du combat que le MRAP a mené en riposte aux événements qui se sont déroulés, tant au Liban que suite à l'attentat de la rue des Rosiers à Paris. Il n'est pas inutile de les revoir dans leur ordre chronologique.

Dès le 7 juin, le MRAP faisait paraître un communiqué de presse dénonçant « les opérations militaires qui, au Liban, broient aveuglément des vies de civils innocents. »

Trois jours plus tard, devant la rapide évolution de la situation au Proche-Orient, deuxième communiqué de presse où il est mis l'accent sur « cette invasion qui creuse de jour en jour le fossé entre Arabes et Israéliens, rendant ainsi impossible toute paix durable ».



Le 22 juin le MRAP participe à la manifestation unitaire organisée par la CGT, la CFDT et la FEN. « Il entend exprimer ainsi sa solidarité aux peuples palestinien et libanais, tragiquement éprouvés par l'invasion des forces israéliennes dont il condamne avec indignation les méthodes inhumaines. »

Des peuples tragiquement éprouvés

Devant l'étendue et la violence de l'agression israélienne, le MRAP, au cours de son Bureau National du 3 juillet, décide, d'une part, de faire connaître par voie de presse sa position sur le Proche-Orient, d'autre part la création d'un groupe de réflexion sur ce problème, groupe qui est aussitôt constitué et se met sans attendre au travail.

Dès le 7 juillet, l'appel du MRAP sur la situation au Proche-Orient qui donne lieu également à une pétition envoyée aux comités locaux est adressé à la presse écrite, parlée, télévisée.

La guerre du Liban a trop souvent servi de prétexte au terrorisme qui a aveuglément sévi en août à Paris. Au travers de communiqués, d'articles, de diverses interventions dans la presse audio-visuelle et d'autres actions encore, tant à Paris qu'en province, le MRAP a fait connaître ses positions tout au long de cet été. Le 24 août, 5 000 personnes ont réaffirmé, place de l'Etoile, leur opposition à tous les racismes, aussi bien anti-juif, qu'anti-arabe.

Il est envoyé en même temps à MM. Pierre Mendès-France, Nahum Goldmann, et Philip Klutznick qui nous répondent en approuvant notre initiative.

Le lendemain 8 juillet, sur sa demande, une délégation du MRAP se rend à l'ambassade d'Israël pour remettre ce document à l'ambassadeur d'Israël. Elle est reçue par M. Michaeli, consul général d'Israël à Paris. Le MRAP rappelle alors sa position : condamnation de l'invasion meurtrière du Liban par Israël, cessation totale des combats, retrait immédiat des forces israéliennes, rétablissement de l'intégrité territoriale et politique du Liban, ouverture de négociations entre toutes les parties concernées.

A Paris, ces hostilités ont trop souvent servi de prétexte à de nouveaux attentats terroristes.

Le 23 juillet au matin Fadl Dani, directeur-adjoint du Bureau de l'OLP à Paris est tué par l'explosion d'une bombe incendiaire, jeté dans sa voiture au moment où il quittait son domicile du 13^e arrondissement. Le MRAP, a appelé au

(suite p. 3)

Pour le dialogue

Les arguments de l'Etat d'Israël continueraient-ils encore à faire douter de la légitimité de l'OLP et de sa volonté à contribuer à une paix juste et durable ?

L'emploi persistant de l'euphémisme « les représentants du peuple palestinien » sans citer ouvertement l'OLP semble le confirmer et montre en tout cas la fragile détermination de certains partis, syndicats et mouvements français à soutenir la cause palestinienne.

Pourtant, sur le plan palestinien, arabe ou international, l'OLP bénéficie d'une position que n'a encore jamais connue aucune organisation révolutionnaire, aucun mouvement de libération. Sa reconnaissance par 117 Etats comme seul représentant légitime du peuple palestinien montre que l'OLP n'est pas un ramassis d'organisations plus ou moins disparates mais recouvre d'autres réalités.

Quant à l'accusation de « terrorisme », elle paraît aujourd'hui particulièrement spécieuse après l'invasion du Liban et le non-respect des Conventions de Genève par Israël.

Enfin la question de la reconnaissance d'Israël par l'OLP se pose actuellement en d'autres termes : qui souhaite sincèrement négocier ? Alors que le monde entier saluait le « document Arafat » remis au sénateur américain Mc Closkey le 25 juillet, les pressions de l'armée israélienne s'accroissaient sur Beyrouth-Ouest.

Aujourd'hui, beaucoup de personnalités de la communauté juive internationale ont compris que la paix ne sera sûre que si le dialogue s'établit avec l'OLP. Puissent-ils gagner à cette juste cause l'opinion publique française.

Brigitte DECHOSAL
Paris 13^e

Schalom

Je vous communique la lettre que je viens d'adresser à l'ambassadeur d'Israël : « Je suis juive. A quinze ans, je faisais partie de la Hachomer et je collectais de l'argent pour le K.K.L. Mes parents m'ont élevée dans la haine du fascisme, du racisme, dans le respect des choix de l'homme.

Je vous écris pour vous exprimer ma douleur et mon indignation devant ce qui se passe au Liban, et aussi parce que en Cisjordanie l'armée a tiré sur des enfants.

Israël est né à cause du nazisme et plus profondément de l'incapacité des sociétés démocratiques européennes à assumer le droit à la différence de leurs minorités. Il ne peut se comporter comme un pays qui foule ces principes au nom de la raison d'Etat.

Qu'il se donne une armée forte pour assurer sa sécurité, certes, mais sa protection il la doit surtout aux responsabilités des grandes puissances

à l'égard des survivants des camps, à la charge symbolique qu'il porte en lui. Plus qu'un autre Etat, il ne peut agir sans la caution morale de la communauté internationale.

La France en Algérie, les USA au Vietnam, ont perdu la guerre malgré leur supériorité militaire. Il n'est plus possible, à moins d'être un Etat totalitaire, de remporter une victoire militaire sans la caution du droit.

J'avais vingt ans pendant la guerre d'Algérie et je ne pouvais accepter l'idée que la France utilise des moyens de torture et de répression contre une population civile.

C'est aussi parce que je me fais une certaine idée d'Israël qu'il m'est insupportable de constater que des Juifs se comportent comme n'importe quelle armée coloniale.

Je ne donne pas de leçon. Je n'ai pas de solution au problème palestinien.

L'Europe au 19^e siècle a créé le fait national chez elle et dans le reste du monde. Israël a créé les Palestiniens. Votre gouvernement se refuse à l'admettre en évoquant je ne sais quelles arguties. A-t-on besoin de prouver à des Juifs que le sentiment de l'injustice et du rejet crée une conscience collective ?

Je fais des vœux pour qu'en Israël, une opinion généreuse, des diplomates et des hommes politiques habiles cherchent la solution de justice qui permettra une réconciliation des Juifs et des Arabes (d'abord Palestiniens). Ce ne peut être la force.

Israël est né de la persécution. Quelle horrible ironie du sort, quel monstrueux triomphe pour Hitler s'il se livre à son tour à la persécution et refuse aux Palestiniens le droit à l'existence ! Ce n'est pas possible. Shalom, Monsieur l'Ambassadeur.

Denise ZEDERMAN
69 Villeurbanne

Un handicap de plus

Etant membre du MRAP depuis deux ans, je lis régulièrement Droit et Liberté ainsi que Différences... et j'ai trouvé que beaucoup de sujets de discrimination ont été traités, mais, à ma connaissance, aucun de ces deux journaux n'a jamais parlé de la loi que je viens de découvrir. Saviez-vous que l'allocation spéciale versée aux adultes handicapés était réservée aux Français et qu'un étranger séjournant régulièrement depuis longtemps sur notre territoire ne pouvait y prétendre ?

Marguerite MOTTEAU
67 Strasbourg

N.D.L.R. : Il s'agit là en effet d'une grave question. La condition des travailleurs étrangers handicapés a été abordée, lors du colloque Expression et répression des Différences, par Aisha Bernier rédactrice en chef du journal Banka-ement Vôtre. (Voir D. et L. n°410 et Différences n°10).

Un rêve fou

A l'occasion de la fête de notre mariage, nous avons invité tous nos parents et amis à un geste de partage. Nous leur disions que depuis longtemps nous avons fait un « rêve fou », celui d'offrir une grosse somme d'argent au Mouvement Contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, à Amnesty International, à Aide à toute Détresse, à Médecins sans frontières, à la mesure des besoins de ceux pour qui ces actions et ces combats sont espérance et liberté.

Tous ceux qui ont fêté notre amour les 25 et 26 juin derniers ont bien voulu nous faire ce cadeau le plus beau que nous espérions. Le rêve s'est réalisé et aujourd'hui nous avons le bonheur de vous offrir la somme de 30 000 F.

Il est bien difficile d'être concrètement engagés, de militer au service de plusieurs causes. Il faut souvent choisir ! Nous souhaitons que ce simple don d'argent vous aide dans votre lutte. Soyez sûr en tout cas, que nous croyons qu'aucun combat pour plus de justice, de paix et de fraternité n'est vain, même si parfois les événements du monde font désespérer du cœur de l'homme.

Bernadette REMY
Dominique FERRIERE
91440 Bures

Poignards espagnols

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la vente licite en Espagne (Lloret del Mar, près de Barcelone) de poignards avec effigies nazies.

Sachant que ce pays s'apprête à rejoindre la CEE, j'aimerais savoir si son adhésion l'engage à respecter tout accord communautaire sur l'interdiction de vente de tous emblèmes liés au régime hitlérien (et si une telle interdiction est actuellement existante).

Gérard LEVY
92130 Issy les Moulineaux

La voix de la raison

Au lendemain de l'attentat odieux de la rue des Rosiers, je m'associe à la position prise par le MRAP qui, parmi toutes les prises de position passionnées, a parlé avec la voix de la raison restant fidèle à lui-même et à son antiracisme. Une lectrice et abonnée fidèle.

A. SORBE
64370 Arthy de Béarn

DROIT & LIBERTE

89, rue Oberkampf, 75011 Paris

Téléphone 806.88.00

C.C.P. 9239-81 Paris.

Directeur de la publication
Albert Lévy

Secrétariat de rédaction
Véronique Mortaigne

Comité de rédaction : Jean-Pierre Garcia, Frédéric Maurin, René Mazenod, Robert Pac, Abdelhak Senna, Jean-Yves Treiber, Slimane Zéghidour, Christian Bourkel.

N° de Commission paritaire : 61013

EFIC 824.45.15

PRESIDENT D'HONNEUR : Pierre PARAF

PRESIDENT DELEGUE : François GREMY

VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT,
M^{me} Georges PAU-LANGEVIN.

SECRETAIRE GENERAL : Albert LEVY

COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Maurice BEJART, Jacques BERQUE, Général de BOLLARDIERE, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CE-SAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Marie-José CHOMBART de LAUWE, Alain DECAUX, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Jean FERRAT, Pierre GAMARRA, Colette GUILLAUMIN, Monseigneur Guy HERBULOT, Jean HERNAUX, Georges HOURDIN, Albert JACQUARD, Professeur François JACOB, Pierre JOXE, Jean-Pierre KAHANE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Bâtonnier Bernard LASERRE, Michel LEIRIS, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Françoise MALLETT-JORIS, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Jean PICART LE DOUX, Gilles PERRAULT, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean-SURET-CANALE, Haroun TAZIEFF, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Iannis XENAKIS, Bernard ZEHRFUSS.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples

Je m'abonne à droit et liberté

Abonnement d'un an à droit et liberté (40 F). Etranger (70 F).
Abonnement de soutien (100 F). CCP 9239-81 Paris.

J'adhère au m.r.a.p.

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 80 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur. Si vous pouvez verser une somme supérieure vous aiderez à accroître davantage l'action et le rayonnement du mrp. Si ce chiffre dépasse vos possibilités toute contribution témoignera de votre participation à la lutte contre le racisme. CCP 14-825-85 Paris.

Nom (en capitale)

Prénom âge

Profession

Adresse



MRAP - 89 rue Oberkampf 75011 Paris - Tél. 806.88.00

Le trouble, la peur, la paix

Nous publions ci-après le texte de l'allocution prononcée par François Grémy, Président du Mrap, au rassemblement du 24 août 1982, place de l'Etoile.

REUNIS par delà nos différences d'origines, de confessions et d'options politiques, nous sommes venus affirmer, avec le MRAP, l'opposition du peuple de Paris au terrorisme et au racisme, attisés par les injustices et les violences du Proche-Orient, où nous voulons voir enfin s'établir une paix véritable.

Aucune cause, aucun prétexte ne peut légitimer les attentats aveugles qui, de la rue Copernic à la rue des Rosiers, comme en d'autres points de Paris et de la France, ont pour objectif essentiel de tuer au hasard des innocents, afin d'entretenir le trouble et la peur. Quels qu'en soient les instigateurs et les victimes, nous dénonçons avec indignation la barbarie de ces méthodes.

Trente-huit ans après la libération de Paris, vingt ans après les exactions de l'OAS, nous proclamons, en ce lieu du souvenir et de la fidélité, que jamais nous ne céderons aux pressions, aux menaces des criminels qui craignent avant tout le libre examen des faits et des idées, l'exercice effectif des droits de l'homme et le fonctionnement démocratique de notre société.

Dans le cadre des dispositions prises par les pouvoirs publics, nous demandons la recherche active, la mise hors d'état de nuire des individus et des groupes coupables d'attentats dans la dernière période et ces dernières années, car l'impunité ne peut qu'engendrer de nouveaux crimes mettant en danger la sécurité de tous.

En condamnant le terrorisme lâche et cruel — que nous ne confondons pas avec les luttes des peuples pour leurs libertés — nous englobons dans notre réprobation la terreur guerrière des Etats, qui frappe avec des moyens plus meurtriers encore les hommes, les femmes et les enfants par milliers. Toutes les vies humaines sont également précieuses, à Paris et à Beyrouth.

Pareillement, nous rejetons, après la tuerie de la rue des Rosiers, dirigée contre la communauté juive, les tentatives de susciter la haine contre la communauté arabe.

Tout comme l'antisémitisme, que les nazis ont conduit au paroxysme de l'horreur, le racisme qui prend pour cible les Maghrébins, et plus généralement les immigrés, est intolérable. Cet été, il a fait quatre morts en France, d'Ajaccio à Strasbourg, il s'est traduit par des actes odieux comme le dynamitage de la mosquée de Romans, une fusillade à Sisteron, des agressions à Marseille, des bombes à Avignon, Béziers, Bastia et dans la région parisienne.

Ces graves sévices se situent dans un contexte d'inégalité, de ségrégation, de mépris, qui subsiste en dépit des mesures gouvernementales tendant à assurer à la population immigrée des conditions de vie plus équitables et plus humaines.

Nous déclarons que le racisme est un tout. Aucune des manifestations ne peut en excuser ou en masquer une autre. Et c'est à tous ceux qu'il atteint, Juifs, Arabes, Africains, Antillais, Tziganes, étrangers de toute nationalité, que nous témoignons ici, sans discrimination ni hiérarchie notre solidarité fraternelle.

Parce que nous reconnaissons à chaque ethnie, à chaque peuple une égale dignité, nous voulons dire avec force qu'au Proche-Orient, il n'y aura de paix que sur la base des trois principes énoncés mardi dernier par le Président de la République : « *Le droit du peuple d'Israël à vivre en paix dans les frontières sûres d'un Etat reconnu et respecté par tout, le droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie et d'y créer, les institutions de son choix, le droit du peuple libanais à recouvrer son unité et son indépendance aujourd'hui bafouée* ».

C'est pourquoi nous appelons dans cette région à l'arrêt total des combats, au retrait des forces d'invasion et d'occupation, à l'ouverture de négociations entre toutes les parties concernées.

Nous soutenons toutes les prises de position et les initiatives susceptibles de favoriser, dans cette perspective, le dialogue entre les peuples, en surmontant les préjugés, les préventions et les passions qui ont fait couler tant de sang.

Nous déplorons les outrances verbales, les amalgames abusifs, les confusions entre des notions différentes telles que *juif, sioniste et israélien, ou musulman, arabe et Palestinien*, ou encore entre *peuple, Etat et gouvernement*. C'est sur des confusions que misent les racistes et les terroristes. C'est seulement dans la clarté et dans la rigueur que pourra se frayer, obstinément, la voie de la compréhension mutuelle, de la détente et de l'entente.

Chacun doit garder son cœur et sa raison. Les principes de liberté, d'égalité et de fraternité humaine doivent être défendus partout, y compris au Proche-Orient.

Nous voulons, quant à nous, contribuer sans relâche à leur mise en œuvre. Notre présence ici est un engagement. Forts de notre union de notre vigilance commune, nous poursuivrons la lutte, avec le MRAP, avec nos diverses organisations, contre le terrorisme sous tous ses aspects, contre tous les racismes, quelles qu'en soient les victimes, et pour qu'au Proche-Orient s'impose la paix dans la justice.

Nous sommes convaincus que cette lutte mobilisera toujours plus nombreux ceux qui sont attachés aux traditions généreuses de la France et aux valeurs qu'incarne la République, reconquises il y a trente huit ans. ■

Pour une paix juste au Proche-Orient

(Suite de la p. 1)

rassemblement devant le domicile du représentant palestinien, le soir même de cet odieux assassinat. Aux obsèques, Yasmina Attab, secrétaire nationale représentait notre Mouvement.

Le samedi 7 août, René Mazenod et Michel Briganti participent à une réunion regroupant 17 organisations (MRAP, PCF, PS, PSU, CGT, CFDT, FEN, UNEF, JC, UJRE, Mouvement de la Paix, ARAC, ANCAC, JOC, JOC-F, Ligue des Droits de l'Homme, France-Palestine) pour la mise au point d'un communiqué de presse commun.

Mais le crime abominable de la rue des Rosiers qui endeuille la communauté juive le lundi 9 août à 13h15, choque profondément l'opinion publique, et provoque de nombreuses réactions passionnelles, va mobiliser nos énergies. Le MRAP, à l'annonce de ce geste inqualifiable, réagit dans l'heure qui suit. S'il ne lui est pas possible de renouveler l'appel à une manifestation de masse qu'il avait fait après Copernic, à cause d'un contexte politique français et international tout autre, il fait entendre sa voix en publiant sur le champ un communiqué de presse dans lequel il dénonce « *le caractère provocateur de cet attentat aveugle* ». Le soir même, le Secrétariat national décide de la participation du MRAP à la manifestation du lendemain sur le thème du terrorisme et de la paix au Proche-Orient, manifestation qui pour des raisons de sécurité n'aura pas lieu.

Le 10 août, communiqué de presse sur l'interprétation partisane qui est faite de l'événement. Télégrammes de sympathie et de solidarité à M. Goldenberg, au CRIF et au Grand Rabbin de Paris.

René Mazenod donne la position du MRAP aux

informations de 12h45 à Antenne 2. Le même soir et malgré le temps des vacances a lieu une réunion extraordinaire du Bureau national.

Le mercredi 11 août, François Grémy, George Pau Langevin, Albert Lévy, René Mazenod, Laurent Zarnitsky représentent le MRAP à la synagogue de la rue de la Victoire où a lieu un office religieux à la mémoire des victimes de la rue des Rosiers.

Christian Bourkel, Jean-Yves Treiber, Daniel Kupferstein représentent le MRAP à la cérémonie de recueillement au Martyr inconnu juif.

Le samedi 14 août, Albert Lévy et Jean-Yves Treiber vont exprimer la solidarité du MRAP au responsable du Cercle Beth Roch Pinah après l'attentat qu'il a subi dans la nuit.

Réunions extraordinaires

Le mardi 17 août, le journal *Le Monde* publie un article d'Albert Lévy donnant la position du MRAP sur les récents événements.

Ce même soir, un Secrétariat national extraordinaire a lieu suite à l'intervention télévisée du Président de la République. Publication d'un communiqué de presse annonçant l'organisation d'un rassemblement le mardi 24 août à 18h30 à l'Etoile avec trois mots d'ordre. (Voir l'éditorial en page 3).

Le vendredi 20 août, un nombre important de journalistes répond à l'invitation du MRAP qui, au cours d'une conférence de presse, fait connaître le sens et les objectifs du prochain rassemblement ainsi que les orientations du Mouvement dans les mois à venir. Ce même jour, un Bureau national élargi accueille au siège social à 20 heu-

res quatre représentants des forces de paix israéliennes (Tamar Berger, Tamar Gozansky, Charlie Bitton et Jean Jahnshan). Ils donnent leur témoignage et assurent que la paix est possible et durable au Proche-Orient ce que confirmera d'ailleurs une rencontre à l'Assemblée Nationale des représentants des trois parties concernées dans ce territoire, rencontre à laquelle participaient, au nom du MRAP, Albert Lévy, Chil Kozlowski, René Mazenod et Christian Bourkel.

Au milieu de ces nombreuses actions, il est à souligner que sur l'ensemble du pays la position du MRAP a été diffusée et des manifestations recueillies ont été organisées par un grand nombre de comités locaux qu'il est impossible de tous citer.

Ainsi, à Paris ou en province, une fois de plus par les rassemblements dont il a pris l'initiative, le MRAP a démontré qu'il était capable de jouer le rôle de catalyseur et de rassembleur. ■

R.M.

Organisation ayant appelé au soutien du rassemblement du MRAP

C.G.T., UGICT, Syndicat des Fonctionnaires, Syndicat de la Magistrature, SNES, SNESup, UNEF, Union des Grandes Ecoles, Union des Comités d'Action de Lycéens, SNEP, SNETAP, PCF, PSU, Union Progressiste, PCML, Mouvement de la Jeunesse Communiste, Mouvement de la Paix, Union des Juifs pour la Résistance et l'entraide (UJRE), France-Palestine, Comité pour une paix juste au Moyen-Orient, Association de solidarité Franco-Arabe, Association Médicale Franco-Palestinienne, Conférence Mondiale des Chrétiens pour la Palestine, CIMADE, ARAC, Association Nationale des Cheminots Anciens Combattants, Association Henri Curjel, Libre Pensée.

L'immigration et le nouvel ordre économique mondial

A la fois fournisseurs de main-d'œuvre et marchés à conquérir, les pays du Tiers monde risquent de rester encore longtemps au pain sec et à l'eau, si les cartes économiques ne sont pas rapidement redistribuées. L'urgence d'une nouvelle donne se fait sentir de façon pressante, aussi bien dans les pays du Nord, en pleine crise, que dans ceux du Tiers monde, acculés à la faillite comme le Mexique tout récemment, ou privés de leurs forces vives par une émigration massive. Lors du dernier Congrès du MRAP, Yildiz Sertel, assistante à l'université de Paris VIII, membre de l'équipe de recherche sociologique sur l'immigration au CNRS, a brossé un historique du déséquilibre Nord-Sud et évoqué les remèdes que chacun entend appliquer. Voici, résumé, le contenu de son exposé.

Daniel CHAPUT

LES CAPITAUX américains ont joué un rôle déterminant dans la reconstruction de l'Europe, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, tout en contribuant à faire de celle-ci un énorme marché pour la main-d'œuvre en provenance des pays en voie de développement.

Simultanément, ces mêmes capitaux se répandirent sur le Tiers monde par le truchement des institutions financières internationales (Banque mondiale pour le développement, Fond monétaire international) à l'intérieur desquelles les Etats-Unis occupaient une position hégémonique et assuraient de futurs débouchés à leur économie, sur les bases keynésiennes (1) de la relance par les investissements dans la perspective du plein emploi.

Alors que nombre de pays colonisés accèdent à l'indépendance politique durant la période 1946/70, un système de dépendance économique du Tiers monde se met en place progressivement, par le biais de l'aide au développement.

Les aides au développement ont été orientées vers les réformes agraires. Ces réformes agraires accélèrent le processus de la concentration du capital foncier et de la mécanisation, d'une part en ouvrant de vastes marchés aux sociétés américaines, spécialisées dans l'exportation d'équipements agraires, et d'autre part en déclenchant le premier flux d'immigration massif des campagnes vers les villes à la périphérie des centres industriels (en Iran, en Turquie). Cette tendance a été appuyée par une croissance démographique très élevée, propre aux économies du Sud.

La nature même des stratégies industrielles naissantes, est venue renforcer la domination du Nord sur le Sud. Pour l'essentiel il s'agissait d'industries à taux élevé de main-d'œuvre bon marché, industries de montage par exemple qui permettaient aux holdings internationaux de réaliser d'énormes profits.

Les profits étaient ensuite réinvestis dans les zones et les secteurs à plus haut rendement capitaliste, au détriment des économies régionales.

Le développement du sous-développement

Ce véritable pillage, allait pousser tout au long de la période le Tiers monde à un surendettement, à une inflation galopante, à la saturation des marchés intérieurs et au chômage, bref au développement du sous-développement. Créant par là même, les conditions d'une deuxième vague d'émigration massive, mais cette fois-ci du Sud vers le Nord, du Tiers monde vers l'Occident.

La décennie 1970/80 sera plus dure encore, dans la mesure où les économies des pays moins avancés (PMA), auront à faire face au paiement de leurs dettes, au durcissement des conditions de crédit, dans un contexte où la crise commence à se généraliser.

Sans crédit, l'industrie basée sur l'importation de produits semi-manufacturés se trouve progressivement asphyxiée. Le déséquilibre commercial prend des proportions alarmantes, dans l'ensemble des PMA non producteurs de pétrole.

Les pays débiteurs sont mis en coupe réglée par les mécanismes de l'aide au développement, qui leur imposent des conditions très strictes au renouvellement des aides, conditions qui tiennent pour l'essentiel :

- à l'encouragement du capital privé national et international,
- à l'ouverture des économies (suppression des quotas et des barrières douanières),
- au gel des salaires (pour combattre l'inflation),
- à l'augmentation des taux d'intérêt (ce qui engendre l'élimination de la petite et moyenne industrie),
- à la dévaluation de la monnaie,
- à un encouragement des exportations.

Pour exporter, il faut produire et pour produire, il faut importer. Importer avec une monnaie sans cesse dévaluée, c'est accélérer l'hémorragie de la main-d'œuvre, dans la mesure où le chômage et l'inflation rendent la vie impossible. C'est sur cette base de dépendance absolue, que les économies des PMA s'intègrent à l'économie mondiale, à cet impérialisme transnational.

Chômage, inflation, régimes musclés

On assiste à l'émergence d'une bourgeoisie nationale, complice du système. Ainsi qu'à l'apparition d'une classe ouvrière, qui augmente en surnombre autour des centres de production et qui organise la lutte pour sa survie sur le plan syndical, dans les pays d'expression démocratique, mais qui dans la majorité des cas doit faire face à une répression féroce de la part du grand capital.

Certaines régions du monde, comme l'Amérique latine, le Proche-Orient, l'Asie du Sud-Est, sont autant d'illustrations du phénomène, prétexte à l'établissement de régimes musclés, voire militaires.

L'immigration reste massive alors même que l'Occident traverse une crise profonde, aggravée par le renchérissement du prix du brut et la saturation des marchés des PMA. La production industrielle diminue, le chômage et l'inflation augmentent considérablement, jusqu'à ce que vers les années 1974, les pays européens commencent à prendre des mesures de restriction vis-à-vis de l'immigration.

Nous en sommes là, les rapports Nord-Sud sont dans l'impasse en même temps que la question de l'immigration, de la circulation des hommes, à la suite de l'échec de la conférence de Cancun, de 1981.

Libéralisme ou partage ?

Comment remédier à ces déséquilibres profonds ? Trois thèses sont en présence. La première, la plus dure, celle qui bloque la voie à un rééquilibrage des échanges Nord-Sud, est celle des Etats-Unis. Les Américains, entendent s'en tenir à leurs principes de libéralisme et « souhaitent » que les économies des PMA, restent ouvertes à la venue de capitaux étrangers. Economies dont il convient de restreindre l'inflation, en pratiquant des taux élevés de crédit. Ce qui accélère la crise de l'industrie, par le ralentissement des investissements et a pour conséquence l'augmentation du chômage au Nord aussi bien qu'au Sud, en produisant des climats sociaux très tendus.

La seconde thèse, est celle des Européens (2) qui reconnaissent leur dépendance à l'égard des marchés du Sud : « Grâce au maintien de leurs échanges sur les produits manufacturés et semi-manufacturés, avec les seuls pays qui ont commencé récemment à s'industrialiser, les pays du Nord ont, selon les estimations de l'OCDE gagné en moyenne 900.000 emplois par an, durant la période 1973/77. ».

La commission Brandt recommande donc :

- La création d'un mécanisme nouveau, sur des bases régionales, pour coordonner le financement et la préparation des plans de coopération entre les pays prêteurs et les pays emprunteurs.
- L'amélioration du système de crédit, afin de faciliter l'accès au financement international des pays en développement qui devraient pouvoir renforcer, leur capacité de négociation vis-à-vis des « transnationales ».
- La création d'un fond mondial du dévelop-

AÉROPORT DE PARIS



Du village à l'aéroport ultra-moderne. Un voyage éprouvant, une vie coupée en deux, à l'image d'un monde divisé par les clivages Nord-Sud.

pement, auquel les pays en développement adhèreraient, doit être envisagée.

En somme, le plan recommande un retour à l'économie d'expansion et de croissance, à travers la redistribution de la richesse mondiale, le renforcement des pouvoirs d'achat et donc des marchés des pays du Sud. Une sorte de *New Deal* planétaire est donc en question, à laquelle François Mitterrand a fait allusion au moment de la conférence de Cancun.

Hégémonie du dollar et immigration

Les pays du Sud, quant à eux proclament qu'il s'agit de retrouver la voie de l'indépendance, sur la base de projets de développement régionaux, d'un fond monétaire et d'un OCDE des pays en développement.

Ils insistent par ailleurs, sur la démocratisation des relations internationales, dénoncent l'accroissement de la détérioration des termes de l'échange qui renforce sans cesse la position de domination du Nord sur le Sud.

Le problème de l'immigration reste lié à celui de la nature des rapports Nord-Sud, c'est-à-dire de la division internationale du travail qu'organise l'hégémonie du dollar, qui vient récemment de passer la barre des sept francs. Autant dire que la suprématie du capital américain est loin d'être battue en brèche. Et que si les pays du Nord, ont à vivre quelques années difficiles de croissance pratiquement nulle jusqu'aux années 1990, les pays du Sud sont encore pour un moment au pain sec et à l'eau, dans un « éternel ordre économique mondial » à l'intérieur duquel, ils ne sont à peine considérés que comme des fournisseurs de main-d'œuvre et paradoxalement comme des marchés à conquérir. ■

(1) Keynes John Maynard *Théorie générale de l'emploi et de la monnaie.*

(2) Rapport de la Commission indépendante sur les problèmes de développement international, préparé sous la présidence de Willy Brandt.



mode enfantine

RAINETT

PARIS

LE RACISME EN JUSTICE

● Les « Z'immigrés ». En mars 1982, des tracts qui provoquaient à la haine à l'encontre des travailleurs immigrés avaient été diffusés à Bobigny.

Intitulés « *Le statut des Z'immigrés* », ils reproduisaient, en onze articles, ce soit-disant « statut ». Ainsi pouvions-nous lire : « *L'immigré a raison. Il n'est jamais voleur, il est provoqué par l'étalage honteux des richesses françaises... L'immigré est intelligent, il ne retournera jamais chez lui...* ».

Maître Pudlowski a porté plainte en se constituant partie civile pour le MRAP pour provocation à la haine, à la violence et à la discrimination raciales.

● Refus de servir. En avril 78, un travailleur marocain avait été victime d'un refus de servir au café des Fleurs à Nîmes. Le MRAP, assisté de Me Garcia avait porté plainte. Le 29 avril dernier, le tribunal correctionnel de Nîmes a condamné la gérante de ce café à 10 000 francs d'amende, et les deux barmen à 5 000 F chacun.

Le MRAP a obtenu 1 F de dommages et intérêts, l'affichage du jugement pendant un mois à la porte de l'établissement et sa publication dans le *Midi Libre* et *La Marseillaise*.

● Pancarte. M. Claude Coudot, tenancier d'un débit de boissons à Besançon, avait apposé sur la porte de son établissement une affiche qui portait la mention « *Interdit aux singes et aux juifs* ».

Il fut cité par le MRAP et la Licra devant le tribunal correctionnel de Besançon pour injures racistes.

Au cours de l'audience M. Oudot a expliqué que cette affiche avait pour but « *d'éliminer de son café une clientèle perturbatrice* ».

Le procureur de la République, quant à lui, a considéré que cette affiche constitue un « *enchaînement qui risque d'être nocif et qui est particulièrement répréhensif. L'histoire est pleine d'histoires qui commencent par des affiches et des étoiles jaunes et qui finissent par des fours crématoires* ».

Le 28 avril 1982, le tribunal rend son jugement et condamne Claude Oudot à une amende de 5 000 F et à payer à titre de dommages et intérêts à la Licra et 1 500 F au MRAP.

Faurisson condamné

● Insultes. Le 15 juin dernier, la 17^e Chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris a déclaré M. Chartier coupable du délit d'injures racistes pour avoir insulté, le 31 août 1980, un rabbin et cinq fidèles.

Deux des victimes et le MRAP, assisté de Me Ryterband avaient porté plainte. M. Chartier a été condamné à 1 500 F d'amende et à verser à titre de dommages et intérêts, 1 F à chacune des victimes et au MRAP.

● Condamnation confirmée de M. Faurisson. La 17^e Chambre de la Cour d'Appel a confirmé le 23 juin la condamnation de M. Robert Faurisson à 3 mois de prison avec sursis et 5 000 F d'amende, à la suite des plaintes du MRAP, de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz et de la Licra pour les propos antisémites qu'il avait tenus le 17 décembre 1980, dans une émission d'Europe 1.

La Cour, comme le Tribunal correctionnel a retenu la diffamation raciale selon la qualification formulée par le MRAP et l'Amicale d'Auschwitz. Ces deux associations obtiennent chacune 6 000 F de dommages et intérêts, et la Licra 4 000 F.

La Cour n'a pas cru devoir maintenir la publication de la décision dans la presse et sa lecture à la radio et à la télévision, qui avaient été ordonnées en première instance. Dans ces conditions, le MRAP entend se pourvoir en cassation. ■

Urgent

La commission Culturelle du MRAP recherche tous documents sur le cinéma (Revue, articles, photos, affiches, etc.) pour constituer la documentation cinéma à l'usage des comités locaux.

EN BREF

- **Un de plus.** Depuis le 8 juin, le MRAP compte officiellement un comité local de plus : le comité local du Puy (Haute-Loire). Il est présidé par Yves Breziel, la secrétaire est Ida Breziel, la trésorière Aline Barry.
- **Permanence.** Depuis le 1^{er} juillet le comité local d'Albi tient une permanence dans son nouveau local, 3, rue Roquelaure, le mercredi de 14 h à 19 h et le samedi de 14 h à 18 h.
- **Anniversaire.** Le 2 juillet, le comité local du MRAP de Melun a tenu une conférence-débat sur le thème « *La loi du 1^{er} juillet 1972 contre le racisme a 10 ans* ». Tout comme le comité local de Saint-Ouen.
- **Marchands ambulants.** Le comité local du MRAP de Besançon, en liaison avec l'amicale des Sénégalais de Besançon, ont fait venir le 10 juillet M. Sally N'Dongo, président de l'Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France, pour analyser la situation des marchands ambulants noirs toujours en attente de régularisation.
- **Stèle.** Suite à l'action du comité carcassonnais, la municipalité a manifesté, l'intention d'ériger une stèle à la mémoire des Martyrs de Soweto, dans le jardin des Deux armistices (cathédrale Saint-Michel).
- **Au Vel' d'Hiv.** Le MRAP a organisé, le 16 juillet 1982, face à la station de métro Bir-Hakeim, une cérémonie commémorant le 40^e anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv. Une centaine de personnes ont assisté à ce rassemblement, à l'issue duquel Charles Palant a pris la parole. Parmi les nombreuses associations, personnalités et organisations s'étant rendues sur les lieux, il convient de noter la présence de Mme Leiris, née Monod, ancienne assistante sociale à Beaune-la-Rolande et à Drancy et qui porta assistance aux personnes parquées dans le Vel' d'Hiv' en 1942.
- **Apartheid.** Le 5 juillet, le MRAP, par un communiqué de presse, a dénoncé la répression en Afrique du Sud contre des mineurs noirs en grève, dont 8 ont été tués et 15 blessés.
- **Namibie.** A l'occasion de la conférence de presse de Sam Nujoma, président de la SWAPO, le 13 juillet à l'ambassade d'Angola, une délégation du MRAP composée de Christian Bourkel, Annie Frapsauce, et Dolorès Aloia a remis à Sam Nujoma un message de solidarité.
- **Indiens.** A l'initiative du MRAP, une journée de solidarité avec les Indiens aura lieu le 9 octobre à Paris.
- **Comptabilité.** A l'heure actuelle, il existe 12 comités locaux dans le Val-de-Marne.
- **Refus de servir.** Le comité local de Sisteron a dénoncé énergiquement le 14 juillet dernier l'attitude de différents cafetiers et bars de nuit qui refusent de servir des étrangers ainsi que le refus réitéré du maire de Sisteron d'intervenir pour faire appliquer la loi de juillet 1972.
- **Colonies de vacances.** Le 31 juillet, Christian Bourkel, secrétaire national, a animé un débat sur l'éducation antiraciste dans le cadre d'un stage de formation de jeunes animateurs de colonies de vacances organisé par le comité d'entreprise de Renault à Mennecey (77).
- **Expo.** Après Clermont-Ferrand, Issoire, Le Puy, Montluçon, Valence..., l'exposition sur l'amitié entre les peuples préparée pour le 21 mars par le comité de Clermont-Ferrand s'est arrêté à Vichy du 15 au 31 juillet. Ainsi, le comité local de Vichy a pu présenter au public Vichyssois les tableaux *Sciences et Racisme* et *L'histoire et la géographie du racisme*. Albert Levy, secrétaire général du MRAP, l'a présentée à la presse.
- **Kermesse.** Le comité local de Meaux a tenu un stand, le 27 juillet 1982 à la kermesse organisée par le Groupe-femme de la Pierre-Collinet.
- **Cinéma.** Samedi 18 septembre, dans le cadre de la fête de la Rose à Plaisir, dans les Yvelines se tiendra une nuit *Cinéma et Tiers-monde*, au programme : *Des générations de résistants* (Afrique du Sud), *la noire de...* (Sénégal), *les gosses d'Istanbul* (Turquie).
Cette soirée cinéma a été élaborée en liaison avec la commission culturelle du MRAP. ■
- **Franco-malien.** Le 25 septembre 1982, à la salle des fêtes de la mairie de Montreuil, le comité français des Amis du Mali organisera, à l'occasion du 22^e anniversaire de l'Indépendance de la République du Mali (22 septembre 1960 - 22 septembre 1982), *les six heures de solidarité et d'amitié* entre le peuple malien et le peuple français.

Un été chaud

De la Corse au Bas-Rhin, l'été 82 a été marqué par une flambée de violence raciste. Partout les comités locaux ont réagi et soutenu la communauté immigrée.

C'EST AU MOMENT où chacun devait oublier ses préoccupations de l'année pour se reposer que, paradoxalement, se sont multipliées violences et agressions de toutes sortes.

Le 11 juin, place de l'Horloge en Avignon, un jeune Algérien qui sortait du cinéma est pris à parti dans une bagarre qui oppose des jeunes immigrés à des « punks ». Il passait par là, il avait la peau basanée... Il fut assassiné à coups de piquet de parasol dans la poitrine. Et presque chaque mois, Avignon compte un mort d'origine maghrébine... Le comité interlocal du MRAP d'Avignon a manifesté « *sa vive inquiétude* » après cette bagarre sanglante.

A Montpellier, la liste des manifestations racistes s'allonge de manière inquiétante : attentats contre la mosquée, contre un café, agressions contre des Maghrébins, graffiti anti-arabes. Le 7 juillet, c'est le consulat algérien qui est visé.

La délégation du comité local du MRAP reçue par le consul a tenu à lui exprimer la sympathie des Montpelliérains. En outre, le comité de Montpellier constate avec amertume que, dans la presque totalité des cas, les enquêtes judiciaires n'aboutissent pas. La loi de 1972 doit, là aussi, être strictement appliquée.

A Schiltigheim dans le Bas-Rhin, M. Mohamed Boufenchouche, un manœuvre algérien de cinquante-quatre ans, vivant en France depuis une trentaine d'années, a été tué le 16 juillet victime d'une virée meurtrière organisée par des jeunes gens pour « se faire un Arabe ». Le comité local de Strasbourg, solidaire de la communauté maghrébine, a décidé d'intervenir notamment au plan juridique. « *Ce meurtre gratuit, indique leur communiqué, est loin d'être un acte isolé... Une telle violence est, en fait, le résultat des campagnes racistes persistantes qui font l'amalgame entre immigration, insécurité et chômage et ne peut être expliquée que dans ce contexte.* »

« Autodéfense » à Roubaix

A Roubaix, le climat d'insécurité et de tension fait également des immigrés des boucs émissaires. La haine raciste pousse à une prétendue autodéfense. Amar Hachi, un jeune Algérien de 17 ans a été abattu par une balle de 22 long-rifle dans la tête pour avoir siphonné de l'essence dans une voiture en stationnement. Pour contrer cette violence gratuite, le comité local de Lille, ainsi que la Ligue des Droits de l'Homme, font actuel-

lement circuler une pétition contre « *le racisme et la violence* ». Déjà près de mille signatures ont été recueillies et seront déposées auprès des élus municipaux et des pouvoirs publics.

A travers la France, les comités locaux ont manifesté leur soutien aux peuples palestinien et libanais, que ce soit par la diffusion de l'appel national (comité local de Troyes, comité Martin Luther King, section locale du MRAP d'Annecy), ou par l'envoi de messages de solidarité (comités locaux de Saint-Denis, Carcassonne, Nîmes, Sisteron et Saint-Etienne), ou encore par la participation à des manifestations, (comités de Perpignan, Avignon, Metz, Lille, Clermont-Ferrand, Amiens, Angoulême...).

Le 25 août, au lendemain du rassemblement de la place de l'Etoile, une délégation du Bureau national du MRAP a été reçue par M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. La délégation a exprimé l'espoir que les dispositions prises par le gouvernement permettront de découvrir et de châtier les auteurs des récents attentats, notamment celui de la rue des Rosiers.

Par ailleurs, la délégation a exprimé sa préoccupation devant les menées racistes dirigées contre les travailleurs maghrébins, particulièrement en Corse où le MRAP enverra d'ici peu une mission nationale.

Elle a demandé qu'un double train de mesures soit pris, afin d'une part, de contrecarrer les campagnes de haine qui aboutissent trop souvent à des crimes, et d'autre part, d'apporter à l'opinion publique les informations nécessaires face aux calomnies et aux provocations visant la population immigrée.

Incendie sur l'île

Pas moins de vingt-trois attentats racistes anti-maghrébins ont été commis au cours de l'été en Corse (dix-sept pour la seule ville de Bastia). Bilan : deux morts à Ajaccio, et cinq blessés.

Malgré cette flambée de haine et de violence, et alors que la dernière charge de plastic venait à peine de sauter devant la porte d'un logement de Marocains, plusieurs centaines d'immigrés ont manifesté dans les rues de Bastia, le 19 août.

Dès février, le slogan du CCN (Consulta di i cumitati nazionalisti) « *Francisi fora* » se transformait en « *Arabi fora* ».

Le 7 avril, à Ajaccio, une soixantaine d'immigrés, locataires d'un très vieil immeuble menacé de démolition, au 12, rue Fesch, sont expulsés sans préavis.

Comme le rappelle Angèle Passerella, pour le comité local d'Ajaccio, « *la mairie devenue propriétaire de cet immeuble, dans le cadre de la rénovation des vieux quartiers, décide de murer l'entrée, alors qu'un immigré se trouve à l'intérieur. Sur l'intervention d'organisations et d'élus de gauche, le mur sera démolé* ». Cette bavure est symptomatique. « *La situation économique et sociale de l'île est telle que la législation du travail n'a jamais été respectée; il n'existe que de petites et moyennes entreprises où il est difficile aux ouvriers de se syndiquer; ajouter à cela un chômage endémique dû au manque de développement industriel de la région. Une situation donc très favorable à l'exploitation des travailleurs et en particulier des immigrés.* »

Depuis l'élection d'un gouvernement de gauche, les rapports, déjà extrêmement tendus entre une partie de la population locale et la communauté immigrée s'enveniment. Les immigrés deviennent la cible favorite des « mécontents » du changement, surtout après que des mesures sociales ont été prises en faveur des étrangers vivant en France.

Reste à espérer que cette flambée de violence ne fera pas tache d'huile ailleurs en France. ■

Série noire en Corse

- **17 mai** : 10 h du soir - Ajaccio, rue Fesch - Un boulanger vient chercher son ouvrier tunisien pour l'obliger à travailler contre son gré. La discussion s'envenime, l'ouvrier tire, le patron est légèrement blessé.
- **19 mai** : Encore rue Fesch : un immeuble où logent des immigrés est plastiqué.
- **22 mai** : Coup de feu tiré d'une voiture : un immigré est gravement blessé à l'épaule. Des slogans « Quarante Arabes mourront » fleurissent sur les murs de Porticcio, banlieue résidentielle d'Ajaccio.
- **24 mai** : Deux morts, l'un marocain, l'autre tunisien, abattus à coups de chevrotine en plein centre d'Ajaccio.
- **Mi-juin** : Trois attentats à Calenza, près de Calvi.
- **12 août** : Le Consulat du Maroc à Casatorra est pris pour cible.
- **15 août** : L'agence de Royal Air Maroc à Bastia est plastiquée.

Différences a publié dans son numéro de septembre un article détaillé sur la montée du racisme en Corse.

Dolorès ALOIA

Les Tsiganes et l'actualité

Les « Yougoslaves » ont fait la « une » des journaux, au début de l'été. Encore une fois, l'amalgame entre quelques jeunes délinquants et le reste de la communauté a servi d'appui au sensationnalisme...

EN MAI ET JUIN derniers, tous ceux que préoccupe la condition des Tsiganes de France — et bien sûr, au premier chef, la commission Tsiganes du MRAP — ont réagi vivement à la campagne de presse relative aux Yougoslaves.

La télévision, la radio, les journaux faisaient état pourtant d'un problème bien réel, et aucun d'eux n'a eu une attitude ou des propos à caractère raciste, mais... Beaucoup, à partir d'un problème général — celui de la délinquance juvénile — ont pris pour cible les seuls Yougoslaves, alors que de nombreuses catégories de la population française sont atteintes de ce mal. Certains, sous prétexte d'informer, ont dépassé les limites déontologiques de leur profession, les usages qui ont cours en France, voir la législation, en photographiant des mineurs à visage découvert, en citant nommément des familles... Et tous, plus préoccupés par la recherche du sensationnel que par celle de l'exactitude, ont commis de grossières erreurs, confondant sans vergogne toutes les ethnies tziganes, contribuant ainsi à généraliser dans l'opinion une fausse image de cette population.

Est-il bien nécessaire, après trois ou quatre mois, de revenir sur ces faits ?

Nous le pensons, car au-delà de tels incidents, se pose une série de questions fondamentales auxquelles le MRAP ne peut rester indifférent. Ils nous obligent à réfléchir pour éviter le piège d'un racisme sournois, tout aussi destructeur que le racisme ouvert. Ils sont aussi une mise en garde, pour que demain ou l'année prochaine une autre catégorie de gens vivant parmi nous ne devienne la victime des mêmes agissements.

Quelques dizaines d'adultes et une centaine d'enfants

Nous venons de le dire, le problème posé par les « Yougoslaves » est bien réel. Il est exact que des enfants — souvent très jeunes — se répandent dans le métro, s'y livrent à la mendicité, au vol et que des adultes (leurs parents ?) sont à l'origine de ces pratiques qui « rapportent ». Il est probable qu'ils sont d'origine tzigane, certain que des

mesures sont à prendre pour mettre fin à cette nouvelle manifestation de délinquance.

Mais sait-on que ces Yougoslaves d'origine tzigane qui ont provoqué tant de commentaires sont, en fait, quelques dizaines d'adultes et une ou deux centaines d'enfants ?

Sait-on qu'en comparaison, il y a en France environ 68 000 immigrés yougoslaves (dont une minorité d'origine tzigane) et que leur très grande majorité vit et travaille parmi nous le plus normalement du monde ?

Sait-on qu'il y a environ 200 000 Tsiganes sur notre territoire et qu'eux aussi mènent pour la plupart une existence « normale » au sens des bonnes gens, même si elle est souvent difficile ? Sait-on qu'un « Gitan-Yougoslave » ça n'existe pas ? Et qui serait capable, à brûle-pourpoint, de définir un Rom, un Manouche, un Yéniche ?

Quel lecteur, quel auditeur non spécialisé pourrait connaître la longue histoire de ce peuple, les persécutions dont il a toujours été victime, les difficultés quotidiennes qu'il rencontre ?

Qui dira, dans quel journal, le rejet, la discrimination, les abus dont sont victimes, partout et chaque jour, ces hommes, ces femmes, ces enfants qui ont le tort d'être différents ?

Alors, gardons-nous des généralisations hâtives et des rumeurs qui peuvent condamner toute une population.

Action sociale, répression, éducation

Des mesures ont été envisagées ou mise en place pour remédier à cet état de fait.

Que sont-elles ? L'action sociale ? La répression ? Des mesures éducatives ? Tout cela sans doute : éducateurs ou animateurs embauchés à la va-vite, sans connaissance du milieu ; éloignement des délinquants ; enrôlement et endoctrinement avec le concours discret de l'armée et de la police ; pour la bonne mesure, le concours philanthropique de M. Trigano.

Racisme que tout cela ? Non, pas

Les solutions

« La réponse aux problèmes que posent ces délinquants est donc, comme la plupart des cas de petite délinquance, à rechercher principalement en amont de la police et de la justice, dans les conditions de vie qui lui sont faites. L'Education nationale, par exemple, s'efforce, de manière originale, de scolariser ces enfants nomades. Une enseignante de la banlieue Sud s'était décidée, seule, à mettre en place une classe de préscolarisation serbo-croate le mercredi, pendant que les parents suivaient des cours de français. On avait alors constaté une régression considérable de la délinquance dans le secteur. Les instances locales mirent pourtant fin à l'expérience en 1978, sans donner d'explication. »

Ce texte est extrait du Nouvel Observateur (*Gauche et racisme - Alain Blanc et Hervé Defossez 10 juillet 1982*). L'expérience éducative citée a été menée par une enseignante membre de la commission Tsiganes du MRAP.

encore. Mais supposons que la délinquance continue, qu'au retour, ces jeunes retrouvent leur décor familial de taudis ou d'HLM, la même incompréhension, le même chômage, le même ennui, et qu'eux tous, immigrés et Français recommencent leurs jeux interdits. Va-t-on renouveler, étendre, perpétuer ces mesures ?

Pour éviter toute action extrême demandons en tout cas à tous plus d'objectivité, un meilleur contrôle des sources d'information, une analyse plus profonde, un regard qui ne s'attarde pas seulement sur ce qui est croustillant, mais qui fouille un peu plus loin.

Ainsi, peut-être, éviterons-nous le renouveau d'un racisme « tous azimuts » qui guette notre société en permanence.

Pour la Commission Tsiganes du MRAP

Joël VIARTEIX

Le Tsigane inconnu

Ainsi s'intitule un communiqué que nous a fait parvenir le Comité Rom de France - et dont nous ne pouvons ici que donner quelques extraits.

« Parmi les six victimes de l'odieux attentat de la rue des Rosiers, l'une portait le nom de Georges Demeter. Pour les Roms de France, il s'agissait de leur frère Zurka, fils aîné de Stevo Demeter... président d'honneur du Comité Rom de France... Le peuple Rom constate que personne n'a jamais fait mention, nulle part, de l'appartenance tzigane de Georges Demeter. Ni la presse, ni la télévision, ni les radios... Le jour des obsèques, les dirigeants Roms durent protester contre l'enregistrement d'une séquence télévisée qui entretenait la confusion (entre Tziganes et Israélites). »

Le communiqué rappelle ensuite que des Roms chrétiens ont péri dans des massacres en Turquie et que des Roms musulmans viennent de mourir au Liban.

« Après l'attentat de la rue des Rosiers, le peuple Rom lance un appel : à ses frères juifs comme à ses frères arabes, à Israël comme aux Palestiniens et puis aussi à la Turquie, comme aux Arméniens... un appel à la paix, un appel à la justice, un appel au dialogue réconciliateur. »

Les obsèques de Georges Demeter — Zurka — eurent lieu au cimetière de Bondy le 17 août. Le pasteur évangéliste Le Cossec, avec chaleur, évoqua la figure du défunt. Bertrand Bary, secrétaire national, responsable de la commission Tziganes et Gens du voyage, représentait le MRAP. ■

CARNET

Nos deuils

Le 12 juillet dernier, **Domice Deltombe**, président du comité nantais du MRAP est décédé dans un accident de voiture.

Domice était plus qu'un militant. Il était l'ami chaleureux, celui que l'on venait voir pour agir plus efficacement, celui qui aidait quand, parfois, les autres n'avaient pas le moral.

Lors d'une réunion, en juin, nous avions réfléchi ensemble sur l'action du MRAP en Loire-Atlantique à la rentrée. C'est avec enthousiasme qu'il proposait des ac-

tions pour l'amitié et la connaissance des peuples prenant véritablement en compte les enfants des ghettos de la banlieue nantaise. Il voulait avec précision et détermination que l'engagement contre le racisme soit aussi une fête, une rencontre véritable des autres.

A son épouse Brigitte et à ses enfants, nous exprimons notre profonde sympathie, celle du Bureau National du MRAP, celle des militants de Nantes.

Le MRAP a eu la douleur de perdre, le 24 août, l'un de ses amis les plus fidèles et les plus éminents, **Marc-André Bloch**, qui fut pen-

dant de nombreuses années membre de ses instances dirigeantes. Professeur honoraire à la faculté des Lettres de Caen, chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1914-18, il fut l'un des fondateurs, puis le président du CLEPR (Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux). Jusqu'à la limite de ses forces, il avait participé aux activités de notre Mouvement.

Homme de science, homme de cœur et militant, tous ceux qui ont collaboré avec lui se souviendront de son dévouement, de sa rigueur, de son ouverture d'esprit.

Nous exprimons à Mme Bloch, à ses enfants et petits-enfants, no-

tre profonde sympathie.

Dans son prochain numéro, *Droit et Liberté* évoquera l'apport de Marc-André Bloch aux recherches pédagogiques et sa participation à l'action du MRAP.

L'écrivain **Georges Neveux** qui vient de mourir avait, à diverses reprises, manifesté sa sympathie à l'action menée par le MRAP. Il avait reçu le *Prix de la Fraternité* en 1959 pour l'adaptation théâtrale du *Journal d'Anne Franck* conjointement avec le metteur en scène Marguerite Jamois et l'actrice Pascale Audret. Nous exprimons à sa famille nos sincères condoléances. ■

Les mercenaires en maraude

En Afrique du Sud, la tournée d'une équipe internationale de football

LE MUNDIAL à peine terminé, le football fait encore parler de lui. Il faut dire que certaines vedettes du ballon rond, alléchées par le gain, ont accepté de participer à la tournée d'une équipe internationale de football en Afrique du Sud. Ainsi ont brillé par leur présence, Oswaldo Ardilès, Mario Kempès, Joao Dirceu, Brian Greenhoff, Mike Shannon, Calvin Plummer, Milija Aleksic et Fons Bastinjs, pour ne citer qu'eux.

Ces joueurs avaient-ils oublié les résolutions de 1976 de l'ONU, suivies de l'exclusion de l'Afrique du Sud par la FIFA (1). La seule parade adoptée par les responsables sud-africains pour sortir de l'isolement a été d'acheter des joueurs. C'est ainsi que Kevin Keagan se vit proposer deux cent cinquante millions de centimes pour montrer ses talents en Afrique du Sud durant deux semaines. Il déclina l'offre tandis qu'Ardilès, Kempès et Dirceu l'acceptaient.

Mais voilà moins de quarante huit heures après leur arrivée tout s'écroule. La FIFA qui veillait ne l'entendit pas de cette oreille et

menaça aussitôt de suspendre les joueurs en question. La commission *Afrique Australe* du MRAP est intervenue auprès du Conseil municipal de Paris pour qu'il agisse auprès de Paris-Saint-Germain, nouveau club d'Ardilès, largement subventionné par la ville. Sous la menace de leurs clubs, Ardilès, Kempès et Dirceu se retirèrent avant la première rencontre au Cap. Tandis qu'ils reprenaient l'avion, Ardilès, bien qu'ayant déclaré forfait pour la tournée, décidait de prolonger son séjour en Afrique du Sud et paraissait largement sur les écrans de la télévision sud-africaine.

Des clubs courageux

Comme le soulignent les spécialistes sportifs à Johannesburg, cette tournée risque de provoquer une grave crise au sein de la Ligue nationale professionnelle sud-africaine, organisme multi-racial fondé en 1977 et qui cautionnait la venue des internationaux. En effet, les consignes de boycottage lancées par des organisations anti-apartheid ont été largement

suivies. Risquant de lourdes sanctions de la part de la Ligue nationale, trois grands clubs multiraciaux à forte majorité noire de première division de Soweto (Orlando Pirates, Moroka Swallows et Kaiser Chiefs) ont refusé de jouer contre ceux qu'ils considèrent comme des « mercenaires en maraude ». Ils répondaient ainsi à l'appel de l'Azanian People's Organisation (AZAPO) et du SANROC (South African non-racial olympic committee).

Situation embarrassante pour John Barnwell, l'organisateur britannique de cette tournée patronnée par une grande brasserie sud-africaine, et dont le coût est évalué à près de 2 millions de rands (12 millions de francs). Côté joueurs, on joue les innocents : « Nous pensions venir ici pour jouer contre des équipes multiraciales et aider les Noirs. Je suis stupéfait d'apprendre que ce sont les Noirs eux-mêmes qui refusent », a déclaré l'un d'entre eux.

L'histoire s'est finalement terminée prématurément après trois matches au lieu de cinq, après avoir amené le conseil supé-

rieur du sport en Afrique (CSSA) à élever une « protestation énergique contre cette tournée tapageuse en violation flagrante de la charte olympique et de la déclaration des Nations Unies contre l'apartheid dans le sport ».

L'organisation panafricaine, qui regroupe cinquante Etats, estime que « cette tournée scandaleuse, orchestrée par des hommes d'affaires en mal de publicité, s'effectue au mépris de la souffrance des peuples noirs opprimés d'Afrique du Sud qui luttent pour leur survie ».

En Afrique du Sud, le football se présente comme la force montante d'opposition au rugby des blancs. D'ailleurs la télévision nationale n'a retransmis que quelques extraits des différents matches de la Coupe du monde de football. On ne sait jamais : les exploits d'équipes comme le Cameroun ou l'Algérie auraient pu donner des idées à la communauté noire. ■

Dolorès ALOIA

(1) Fédération internationale de football.

Rugby

Une victoire de l'apartheid

L'APARTHEID a marqué des points entre le 20 et le 30 juillet derniers, parallèlement à ceux inscrits par les rugbymen d'Afrique du Sud. Pendant 10 jours, une sélection nationale sud-africaine de rugby, appelée sans équivoque **Le Quinze du président**, a rencontré plusieurs fois une sélection européenne. La sélection du tournoi (des 5 nations).

Ainsi, au mépris de l'exclusion de l'Afrique du Sud du monde sportif, les fédérations européennes de rugby (dont la française) se sont prêtées à cette énorme opération publicitaire pour le gouvernement sud-africain.

Il y avait deux joueurs français dans la Sélection du tournoi, dont Serge Blanco qui est sans conteste l'un des meilleurs trois-quarts d'ailes du monde, mais qui est également noir. Ce qui rappelle la tournée de l'équipe de France en Afrique du Sud en 1971, pour laquelle la Fédération française avait sélectionné Bourgarel, joueur de couleur lui aussi, pour cautionner sa collaboration sportive avec le pays de l'apartheid.

Serge Blanco a affirmé aux journalistes sa volonté de jouer au rugby partout, même en Afrique du Sud, malgré certaines choses dont il a été le témoin, comme la conduite de quelques responsables sud-africains à l'égard des domestiques noirs au cours d'un repas, ou les coups de pieds d'un motard blanc dans les jambes d'un Noir gisant au sol à côté de son vélo écrasé...

De même, il n'a pas compris pourquoi il a été bombardé d'oranges sur son aile gauche, à l'Ellis Park, face à la tribune populaire (ce qui est un délicat euphémisme pour désigner la tribune réservée aux Noirs).

Bien entendu, Albert Ferrasse, le président de la Fédération française de rugby, était de la fête. Il a même été reçu à Prétoria, avec les autres présidents des fédérations du Tournoi par le ministre des Affaires étrangères sud-africain, M. Piek Botha. « Certains progrès sont visibles dans l'intégration, mais il faut que les Sud-africains continuent... » Voilà ce que M. Ferrasse est capable de déclarer à la face du monde, trois semaines après les massacres de mineurs noirs à Johannesburg !

Donc, bonne opération pour l'apartheid qui se trouve plus que jamais coupé de la communauté sportive internationale, mais pour qui le rugby reste la seule branche vive.

Une tournée du Quinze de France a été programmée pour la saison prochaine, tournée inscrite officiellement au calendrier international. La saison suivante, ce sera au tour de l'équipe d'Angleterre de se déplacer en Afrique du Sud. Côté anglais, on affirme dans la coulisse que le gouvernement, au nom de la libre circulation des personnes, ne s'opposera pas au départ du Quinze national. Dans les deux cas, les antiracistes des deux pays doivent se mobiliser pour empêcher que le sport, qui doit œuvrer à l'amitié entre les peuples, ne serve à cautionner l'ignoble régime raciste de l'apartheid. ■

Robert PAC

Et la Namibie ?

ALORS qu'approche l'échéance de décembre 1982 fixée pour la proclamation de l'indépendance de la Namibie, les dernières rencontres du Groupe de contact avec les parties concernées par le problème namibien (SWAPO, Etats de la ligne de Front) semblent démontrer une progression des négociations.

Le système de vote *Un homme, deux voix* proposé par le Groupe de contact (en particulier par les représentants américains), qui consistait à comptabiliser chaque voix deux fois (une fois pour le vote à la majorité simple par circonscription ; une fois pour le vote à la proportionnelle) a en effet été fermement repoussé par la SWAPO. Cette dernière considère en effet que ce système est « absurde » puisque « la société namibienne est à demi-illettrée et a besoin d'un système électoral simple ».

Tout aura été ainsi tenté par le régime raciste sud-africain, cautionné par les Américains, pour retarder les élections le plus longtemps possible. L'astuce consiste à imposer une assemblée constituante, élue, moitié à la proportionnelle et moitié par circonscription, et à offrir aux minorités blanches la plus grande représentativité possible, aux dépens des électeurs namibiens.

Le jeu de Pretoria

Prétoria se joue des Occidentaux par sa puissance économique les sociétés minières des pays du Groupe de contact prélevant 65% du PNB namibien, et en même temps, l'Afrique du Sud constituant elle-même un important réservoir de matières premières

stratégiques, ce qui la pose en protagoniste des enjeux internationaux.

De plus, la République sud-africaine épaulée par les Américains, ajoute un préalable supplémentaire à tout accord sur la Namibie : le retrait des troupes cubaines du territoire angolais, préalable jugé « scandaleux » par Claude Cheysson ajoutant que « chaque pays est souverain et a le droit de faire appel à qui il veut ».

La réponse de la SWAPO

La SWAPO, en tout cas, montre par sa fermeté qu'elle en a assez de toutes ces marches et contre-marches du Groupe de contact. Elle réaffirme le principe « un homme une voix », obligeant ainsi les Occidentaux à assumer leurs responsabilités.

Une chose est sûre, des élections devront être organisées tôt ou tard. La SWAPO les gagnera : en tout cas la population namibienne, quelque que soit sa couleur de peau, en est convaincue.

Annie FRAPSAUCE

Des affiches contre l'apartheid

A l'initiative du MRAP, quatre-vingts affiches venues des quatre coins du monde seront exposées au musée de l'affiche (18 rue de Paradis Paris 10^e) à partir du 26 octobre, et pendant 5 semaines. Elles témoigneront de la sensibilisation croissante de l'opinion publique mondiale aux problèmes de l'apartheid sud-africain. ■